



# SAINT-MICHEL

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE D'USAGES  
CONDITIONNELS**

**AVIS PUBLIC**, est par la présente donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 12 décembre 2023, à 20 h, à la salle du conseil située au 1700, rue Principale à Saint-Michel, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante en vertu du règlement sur les usages conditionnels numéro 2022-305.

**IMMEUBLE VISÉ** : 935, chemin Rhéaume - zone CH-1, lot numéro 3 991 800 du cadastre du Québec.

**NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :**

La demande a pour objet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale de six (6) logements à l'égard de l'immeuble précité ci-dessus et ce conformément aux objectifs et critères énumérés à l'article 35 et suivants du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 2022-305, ainsi que les objectifs et critères du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale PIIA numéro 2022-307.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande d'usage conditionnel.

Donné à Saint-Michel, ce 23 novembre 2023.

*(s) Caroline Provost* \_\_\_\_\_

Caroline Provost

Greffière-trésorière adjointe